

# SOMMAIRE

**LA DOUME !**

**page 2**

**Cinéma et Alter Tour**

**page 3**

**Vous avez dit TAFTA ?**

**pages 4 & 5**

**La Transition « en marche » !**

**pages 6 à 8**

**Des boues en stock !**

**pages 9 & 10**

**Eoliennes, un débat dans le vent**

**pages 11 à 13**

**A votre Agenda**

**page 14**

## **La première monnaie locale complémentaire (MLC) du Puy de Dôme a un nom : La Doume**

Née en avril 2013, suite au forum de Beaumont (organisé par UCJS), l'association ADML63 (association pour le développement de monnaies locales dans le PdD) a bien travaillé depuis.

Réunies en assemblée générale le 25 janvier dernier, les 34 personnes présentes ont choisi le nom de la première monnaie locale complémentaire du département.

Ce choix a été réalisé après une première participation citoyenne (par Internet, notamment) où une cinquantaine de noms avaient été proposés. Un vote par Internet auquel ont participé 183 personnes a permis une première sélection de 15 noms.

Après élimination des noms qui suscitaient le plus de réticence, l'assemblée générale a retenu 7 noms : La Braise, La Doume, La Doma, Le Volcan, Le Cal, La Lave, l'Arverne.

Chacun a pu exprimer ses « pour » et ses « contre ». Progressivement deux noms se sont détachés : La Doume et La Braise.

Après un autre échange, La Doume a réuni le plus d'avis favorables. Doume : nom féminin d'origine occitane qui fait référence à une forme arrondie, comme les volcans de chez nous.

Maintenant que ce choix est fait, il s'agit de lancer cette future MLC. L'association a déjà travaillé sur la charte qui réunira les prochains utilisateurs et prestataires. Une convention sera proposée à chaque prestataire avec un engagement sur des objectifs à atteindre afin de se rapprocher progressivement des principes définis dans la charte.

Cette future monnaie devrait voir le jour (par coupons papier) à la fin de cette année ; mais il reste encore beaucoup à faire, le plus important étant de constituer un réseau (utilisateurs et prestataires) suffisant pour que la monnaie puisse circuler et remplir son rôle.

Pour constituer ce réseau (et faire connaître ce projet) l'association ADML63 multiplie les interventions lors de conférences, réunions publiques, participations à des forums, foires, etc.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à consulter leur site : [ADML 63.org](http://ADML63.org)

Pour participer à cette aventure et rejoindre le réseau en cours de constitution, adhérez à ADML63 (à partir de 5 euros/an).

## **Des films à voir... ou à revoir !**

Vous connaissez peut être déjà le Festival du Film Engagé (FFE) qui depuis 7 ans déjà se tient au printemps (chaque année dans une ville différente du département du PdD) et propose une sélection de films (documentaire et fiction), sur des sujets de société divers, ainsi que sur des luttes sociales (en France et dans le monde).

Cette année la huitième édition du festival se déroulera à Beaumont, les 25, 26 et 27 avril. L'équipe organisatrice du festival a décidé de prendre son autonomie et s'est constituée en association indépendante, qui co-organisera ce rendez-vous en partenariat avec « Paroles de Bib ».

Parallèlement l'UPC63 (Université Populaire et Citoyenne de PdD) organise la première édition de « **KinOptimiste** », rendez-vous cinéma, composé essentiellement de films documentaires.

Cette manifestation se déroulera les 18, 19 et 20 avril, salle Poly de Montferrand.

Soyons nombreux à participer à ces deux manifestations complémentaires et occasions de débats citoyens. Les deux rendez-vous proposent des projections à prix libre ; une restauration est prévue sur place pendant les trois jours.

## **« L'alter tour », dans notre région en juillet !**

L'alter tour né en 2008 est une manifestation qui se définit ainsi : « **tour cycliste familial en relais solidaire pour un monde sans dopage** »

Le principe est simple : parcourir à vélo un périple (s'étalant sur 3 à 4 semaines) à la rencontre d'exemples d'alternatives en rapport avec la charte de cette initiative. Cette manifestation où chacun peut participer selon ses envies et capacités (pour un jour, une semaine ou plus) est soutenue par un ensemble d'associations qui se reconnaissent dans cette recherche d'une société plus solidaire et écologique.

Cette année 2014, l'alter tour se déroulera du 14 juillet au 17 août. Il traversera l'Auvergne, le Limousin et Poitou-Charentes, avec des haltes prévues dans la Haute Loire, le Cantal et le Puy de Dôme (notamment les 17, 18, 19 et 20 juillet).

Nous vous invitons à venir rencontrer les participants à cet alter tour 2014, dans les haltes prévues, près de chez vous.

Vous pouvez également les accompagner un bout de route si le vélo ne vous est pas contre indiqué ! Les étapes proposées s'adressent à tout un chacun (jeunes et moins jeunes) ; aucune condition physique spécifique n'est nécessaire ; vous roulez à votre rythme et le temps que vous désirez.

Pour plus d'infos (et éventuellement vous inscrire), consultez le site « [altertour.net](http://altertour.net) ».

## **Vous avez dit TAFTA ?????**

**Ce sigle signifie « Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement »**

Le Grand marché transatlantique serait un accord de libre échange et de libéralisation de l'investissement le plus important jamais conclu, représentant la moitié du produit intérieur brut mondial (PIB) et le tiers des échanges commerciaux.

Une paille, quoi !

### **Que prévoit TAFTA ?**

Oh pas grand chose, tout simplement qu'un pays ne pourrait plus limiter quoi que ce soit sur son territoire. Qu'en sera-t-il de l'interdiction des OGM, de la fracturation hydraulique pour exploiter les gaz de schiste ?

Libéralisation complète de la santé, l'éducation, la culture, fin d'une quelconque protection de nos agricultures (et du contenu de nos assiettes)... Liberté pour les multinationales de connaître toutes nos données personnelles via Internet (et de les utiliser)... La concentration encore plus grande de la richesse dans les mains d'une poignée, élimination des petites exploitations et entreprises.

## **Un secret bien gardé !**

Le mandat de la commission européenne (qui négocie au nom de l'ensemble des états de l'U.E.) n'a pu être connu que grâce à des fuites, il est impossible à l'heure actuelle de connaître le contenu et l'avancée de ces négociations.

## **La démocratie bafouée**

Plus aucun pouvoir de décision pour un parlement national, puisque tout serait « normalement autorisé » par ce traité. Et en cas de non « soumission » d'un état, pas de problème, c'est prévu par :

### ***Le règlement des différends Investisseurs-Etats***

La cerise sur le gâteau ! Les multinationales pourraient poursuivre directement un état, une collectivité locale ou même l'UE pour non respect de l'accord établi. Et qui trancherait ?

Et bien tout simplement des experts « arbitres » délibèreraient en dehors de toute juridiction nationale ou communautaire ! Big Brother, es-tu là ?

## **Une mobilisation citoyenne nécessaire**

ATTAC et d'autres organisations ont commencé une large information et mobilisation citoyenne pour que ce projet ne voie pas le jour. Le 1<sup>er</sup> février, premier jour du festival du court métrage de Clermont Ferrand, une chorale et des personnages bâillonnés (par TAFTA !) ont interpellé les festivaliers, mettant sur la voie publique un sujet dont on voudrait nous exclure.

Déjà en 1998 un projet analogue (AMI) avait été annulé suite à la divulgation du contenu de cet « ami », contenu largement ignoré par les parlementaires de l'époque.

Plus récemment, en juillet 2012 le projet ACTA (accord commercial contrefaçon) a été refusé par les parlementaires européens suite à une large mobilisation citoyenne. La preuve que si l'on se mobilise on peut arrêter la machine infernale !

Pour en savoir plus : [attac.org](http://attac.org)

ATTAC 63 tient une permanence, chaque mercredi de 18 à 20h –  
Maison des associations – Bd Trudaine à Clermont Ferrand

## Transition citoyenne, un mouvement en marche !

Depuis que « Pavés » existe, nous vous avons régulièrement informé des alternatives locales de notre connaissance, ces alternatives, pour la plupart, s'inscrivant dans un mouvement de transition, qu'elle soit énergétique, écologique ou sociale.

Ce début d'année 2014 vient de voir un nouveau pas de franchi avec la création d'un large mouvement pour la création d'un prochain « **festival de la transition** » dans le Puy de Dôme.

Réunies le 14 février, une cinquantaine de personnes, dont une vingtaine d'associations ou organisations, ont échangé sur cet objectif.

Ne désirant pas, pour l'instant, la création d'un collectif plus formel, les personnes présentes ont fait part de leur envie de travailler ensemble sur des objectifs précis.



Ce rassemblement veut s'inscrire dans le prolongement de deux initiatives nationales :

□ Collectif pour une transition citoyenne, créé en mars 2013, par 14 organisations nationales (voir site : [transitioncitoyenne.org](http://transitioncitoyenne.org))

□ Des « Alternatiba » partout en France, mouvement qui a fait suite à la réussite du premier « Alternatiba » (ou village des alternatives) qui s'est tenu en octobre 2013 à Bayonne, à l'appel d'une quarantaine d'organisations locales et nationales (voir site : [www.bizimugi.eu/fr/alternatiba/](http://www.bizimugi.eu/fr/alternatiba/))

L'action de ce regroupement départemental veut s'inscrire dans la durée, notamment pour mobiliser un nombre croissant de citoyens en vue de la COP21, qui se tiendra à Paris, fin 2015.

La COP21, c'est la conférence internationale sur le climat et la transition énergétique.

Si ce type de conférence a toujours déçu par le passé (et cela depuis Copenhague en 2009), cette année il devrait susciter en France un certain écho médiatique, ce qui donnera l'occasion de porter ce débat sur la place publique.

Pour commencer à préparer le futur festival de la transition du 63, une nouvelle rencontre a été programmée **le vendredi 7 mars**. Gageons qu'il en sortira des thèmes de travail précis, le premier point étant évidemment le choix d'une date et d'un lieu.

En attendant, ce thème de transition sera présenté à la Foire HUMUS, de Chateldon les 3 et 4 mai 2014.

Un stand pourra accueillir les organisations désirant exposer leurs publications et un moment de débat (la transition énergétique pour les nuls !) est même programmé.

Egalement, dans le cadre de la semaine du développement durable, à Montferrand, la soirée du 4 avril sera consacrée à un débat sur ce même thème.

Toutes occasions pour porter sur la voie publique cette nécessaire prise en charge par les citoyens eux-mêmes d'une transition écologique et sociale qui ne viendra pas de nos dirigeants aveuglés par une croissance hypothétique. Croissance qui promet toujours des jours meilleurs, alors que la précarité et le chômage ne font qu'augmenter et que l'avenir de l'humanité sur terre n'est plus seulement un sujet de science fiction !

Chacun de nous peut se joindre à ce mouvement, notamment à la mise en place du futur festival, avec des propositions concrètes, ou simplement en faisant connaître ce qui se passe près de chez lui, dans son association ou autre.

On se rend compte, de plus en plus, que de multiples actions sont initiées par des groupes de citoyens dans des domaines divers, mais en y regardant de plus près, ces initiatives s'inscrivent dans un mouvement « en transition », sans se l'avouer, ou sans le revendiquer.

Il est important de les faire connaître pour que d'autres s'en inspirent, c'est le principe même de ce mouvement « en transition » : partir de réalisations concrètes, s'en servir d'exemples et les développer.

## **Et nos élus et politiques, dans tout cela ?**

La revue « Silence » de novembre 2013, publiait une enquête « transition et engagement politique ». Cette enquête montre de grandes différences d'approche selon les pays, et des commentaires nuancés de la part des personnalités politiques (ou mouvements) interpellés.

La « philosophie » dominante parmi le mouvement « en transition » consiste à faire d'abord et interpellier les élus ensuite.

Les élus (et les institutions) devant accompagner, soutenir et aider les initiatives citoyennes et non initier à leur place.

C'est une toute autre façon de « faire de la politique », tellement nous sommes habitués (et conditionnés par le système de délégation de pouvoir) de demander aux élus de faire à notre place.

On a des revendications, on les expose et on attend que les solutions viennent de ceux que l'on a élus !

Le mouvement en transition inverse la logique : on fait, on expérimente, et ensuite on revendique pour développer les amorces de solutions envisagées.

***Mais direz-vous : cela ne suffit pas, tellement de choses dépendent de décisions à de plus hauts niveaux !***

C'est bien évidemment vrai !

Mais les « transitionnels » pensent que c'est d'abord en expérimentant localement que l'on peut mobiliser les citoyens et que ceux ci, tout naturellement, peuvent « peser » ensuite sur les décideurs en démontrant que d'autres solutions sont possibles.

Il faut quand même reconnaître qu'au niveau local (municipalité, département), de plus en plus d'élus sont sensibilisés à cette démarche et n'hésitent pas à accompagner et soutenir ces expériences, quand ils ne les initient pas eux mêmes.

Cela prouve que « les idées font leur chemin », mais aussi que nous sommes encore très loin des mesures qu'il faudrait prendre à un niveau national, européen, et mondial.

Là c'est une toute autre échelle !



## Des boues « à revendre » ?

De la boue, on sait ce que c'est chez nous, surtout à la campagne !

Mais ces boues là ne sont pas tout à fait les mêmes : il s'agit des boues issues des bassins de décantation des eaux usées de Clermont Communauté.

Eh oui : une fois bien reposées, ces eaux laissent une certaine quantité de « boues » dont il faut bien faire quelque chose !

### **Déposition de l'association Puy de Dôme Nature Environnement à l'enquête publique concernant l'épandage des boues de la STEP des 3 rivières (Clermont Communauté).**

Les boues de STEP (station d'épuration des eaux usées) sont des déchets chargés en produits toxiques et il est nécessaire d'étudier les différentes possibilités de valorisation et d'élimination. Leur charge en polluants est variable en fonction du système d'assainissement qui les a produit, lequel est susceptible de varier dans le temps en fonction de l'évolution urbaine et industriel de son périmètre. De plus les STEP sont conçues pour rejeter une eau débarrassée de ces polluants dans le milieu naturel. Donc, plus une STEP est efficace, plus elle produit des boues chargées en polluants.

C'est ainsi que les effluents du nouveau site de traitement des déchets de Vernéa (SUEZ Environnement) de Clermont-Fd sont déversés dans la STEP des 3 rivières sans que l'on puisse encore prévoir leurs caractéristiques (une forte charge en métaux lourds et en dioxines est inévitable). On peut noter au passage que les lixiviats de l'énorme décharge de Puy Long suivent le même chemin sans être évoqués dans le dossier, alors même qu'il est stipulé que les boues « hors normes » y seront enfouies.

De la même façon, les traitements médicaux sont en constante évolution, les molécules rejetées posent déjà problème et on ne peut en prévoir l'évolution

Le caractère polluant des boues de STEP est bien connu des agriculteurs, C'est ainsi que leur utilisation en agriculture biologique est interdite dans leur cahier des charges. C'est aussi le cas pour la produits labellisés de l'agriculture conventionnelle comme par exemple le Label Rouge « Certifie Tradition » de la filière « de la graine au pain » (certifiée par OCACIA) dont le partenaire le plus important est la coopérative LIMAGRAIN avec 60 des ses agriculteurs.

Les règlements et normes appliqués à l'épandage des boues sont des protections dérisoires et trop liées aux vicissitudes de la météo, de l'hydrologie et des contraintes de l'agriculture pour apporter une quelconque garantie.

Il est important de constater que ces boues (constituées à 70% d'eau) vont être transportées sur de longues distances (jusqu'à 120 km, aller et retour) avec tous les impacts sur l'environnement générés par la circulation de ces poids lourds.

Enfin, il convient de remarquer que la société SEDE chargée de la gestion de l'épandage et de son contrôle est une filiale à 100% de VEOLIA gestionnaire de la STEP des 3 rivières et de l'ISDND de Puy Long. On ne peut vraiment pas parler d'indépendance, il y a même conflit d'intérêt évident. Dans ces conditions, on peut craindre toutes les dérives possibles sans que la population en soit informée. Malheureusement, les capacités limitées du service public de l'État en matière de contrôle n'apportent aucune garantie.

En l'état actuel des pratiques d'assainissement, nous nous opposons à l'épandage des boues de STEP ainsi qu'à leur enfouissement en ISDND (décharge), leur compostage et leur incinération.

La seule pratique raisonnable est leur méthanisation et l'enfouissement du digestat.

La méthanisation permet de les valoriser sous forme de méthane utilisable comme source d'énergie. Le digestat séché est un produit stable sans conséquences pour la bonne tenue des ISDND

**En conséquence, nous demandons à la commission d'enquête d'opposer un avis négatif à ce projet.**

## Une solution ?

En France, nos eaux usées sont constituées de toutes les eaux qui arrivent de nos cuisines, salles de bains, WC, etc.

Il n'y a pas séparation du « liquide » et du « solide » lorsque nous allons poser nos fesses dans nos toilettes, ce qui constitue un volume important de matières à « digérer ».

Dans les pays du nord de l'Europe plus de la moitié des WC sont des WC dits « secs », c'est à dire « sans eau ». Le résultat est que le contenu des toilettes n'est pas évacué dans le réseau des eaux usées, un volume important qui limite considérablement les « boues » restantes.

Ce n'est pas la « culture française », pourtant de plus en plus de modèles de WC « à séparation » sont mis sur le marché, avec une simplification d'utilisation et la garantie d'une hygiène totale.

Il faudrait encourager cette pratique : moins de « rejets » à traiter et un compost pour nos jardins (ou nos plantes vertes !)

À l'heure où l'eau potable devient un enjeu mondial, nous utilisons 4 à 6 litres d'eau (potable !) pour évacuer notre « caca » !!! Nous saturons nos stations d'épuration, nous polluons les terres... et nous nous privons d'un compost gratuit directement utilisable !! Cherchez l'erreur !!!!



## **Éoliennes : un débat dans le vent**

Certains projets d'installation d'éoliennes provoquent débat et polémiques. Il semble indispensable de bien situer les enjeux.

Entre nucléaire et effet de serre, il est impératif de mettre en pratique une nouvelle politique énergétique. Aucune source d'énergie n'est exempte de nuisance ni suffisante. Il faut faire appel à un ensemble de solutions. Elles passent par la maîtrise de la consommation (ce qui ne veut pas dire pénurie) et par le recours aux énergies renouvelables (ENR).

Une éolienne n'émet pas de gaz à effet de serre et ne rejette pas de polluants. En fin de vie elle est très largement recyclable.

L'énergie éolienne devient concurrentielle lorsque son développement est suffisant et le territoire français détient le deuxième potentiel en Europe. La France produit 187 kwh/Habitant d'énergie électrique éolienne, soit 3% du total. Par comparaison, l'Allemagne 600 kWh/Ha, l'Espagne 912 kWh/Ha. **Nous avons beaucoup de retard.**

En France, les parcs éoliens sont construits pour la plupart par des entreprises privées et leur objectif est de gagner de l'argent (c'est le cas de la quasi totalité de l'industrie). Cela n'est pas de nature à condamner l'éolien même s'il est préférable qu'il soit développé par des structures citoyennes : coopératives, collectivités locales... . Des parcs éoliens citoyens existants ou en projet montrent la voie, en particulier en Bretagne, en Loire Atlantique et dans le Puy de Dôme.

La production des éoliennes est intermittente en fonction de vents parfaitement prévisibles. Sa production est injectée dans le réseau national sans problèmes puisque celui ci sait très bien gérer l'intermittence de la demande (chauffage, fours industriels ...). Il est envisageable de coupler le fonctionnement d'un parc éolien avec un système hydraulique : lorsqu'il y a du vent, une partie de l'électricité éolienne permet de pomper de l'eau que l'on peut turbiner lorsqu'il n'y a pas de vent.

**L'énergie éolienne est donc une solution partielle et incontournable pour échapper au nucléaire et à l'effet de serre.**

Reste à examiner les nuisances possibles très localisées qui ne doivent pas être négligées pour autant. Cependant, on voit fleurir toutes sortes d'arguments inexacts qui relèvent souvent d'une épidémie du syndrome NIMBY (pas dans mon jardin).

Le bruit du vent sur les pales est maintenant bien maîtrisé et les normes de distances par rapport aux habitations sont efficaces.

L'impact sur les oiseaux est faible (selon une étude de la LPO). Il convient d'éviter les couloirs de migration.

L'influence des phénomènes vibratoires sur les organismes vivants n'est pas prouvée.

La loi impose à l'exploitant de démanteler les éoliennes en fin de vie et de remettre en état le site. Une garantie financière leur est exigée à cet effet.

L'impact des voies d'accès est lourd en l'absence de voies existantes adaptées, surtout dans la phase travaux. Ce peut être un motif légal d'annulation du projet.

La protection de paysages emblématiques est aussi un motif légal d'annulation du projet.

**La réglementation autorisant l'implantation d'éoliennes est aussi contraignante que pour les sites nucléaires qui sont dangereux pour le très long terme et ont un impact considérable sur l'environnement.**



## **SUR VOTRE AGENDA**

### **MARS :**

**Samedi 15 – de 17 à 19h – Café Les Augustes  
Débat « Municipalités = lieu de démocratie ? »  
(ATTAC63)**

**Samedi 29 – de 14h30 à 19h30 – Centre Jean  
Richepin, salle N°7 - A.G. ADML63**

**Ouvert à tous ceux qui veulent s’investir dans le  
projet de LA DOUME**

### **AVRIL :**

**Du 1 au 5 – Semaine du développement durable  
à Montferrand.**

### **MAI :**

**Samedi 3 et Dimanche 4 – Foire HUMUS -  
Chateldon**

**Mardi 6 – 20h - Conférence Raoul Marc Jennar  
« TAFTA » – Salle Multimédia – Clermont Fd  
(Les Amis du Temps des Cerises)**

**17, 18 – Festival d’humour – Au Centre  
d’Ailleurs (Chavarot, St Jean des Ollières)**

### **JUIN :**

**7 & 8 – Forum « Changeons d’Art Gens » -  
Beaumont (Les Indignés de Clermont Ferrand)**

### **JUILLET / AOÛT**

**18, 19, 20 Juillet – L’Alter Tour dans le PdD**

**Du 27 Juillet au 2 Août : AlterVillage d’ATTAC  
France à Romans (Drôme)**

**Vous voulez soutenir UCJS et PAVES ?  
Participer à la Transition ?  
Pas de problème, rejoignez nous :  
10 € / an  
à ce prix là vous n'aurez rien de  
mieux !!!!**

**Vous voulez nous rencontrer, échanger avec  
nous ?**

**Rendez-vous à la Foire HUMUS  
3 & 4 Mai à Chateldon  
*Chercher le stand « Transition »***

**Venez débattre lors de l'atelier citoyen  
« la Transition énergétique pour les nuls ! »**

**Le samedi 3 de 17h30 à 19h30  
Chapiteau des Remparts**

***Vous chantez ? Et bien dansez maintenant !***

Vous aimez la danse, sous toutes ses formes ?

Le Centre d'Ailleurs (Chavarot – St Jean des Ollières – PdD) vous propose tous les premiers dimanches du mois, un bal avec orchestre (en après midi, mais avec la possibilité de repas à midi)

**- *Musette (avec Marc Aurine et son orchestre),  
les 2 mars et 1 juin.***

**- *Folk (avec Roche et Breugnot), les 6 avril et 4 mai.***

Pour tout renseignement (programme, réservations) : Le Centre d'Ailleurs : 04 73 31 08 62. Site Internet : [www.lecentredailleurs.com](http://www.lecentredailleurs.com)

